



2 rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
Téléphone : 02.99.55.23.53
Courriel : mairie@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE
de
Saint-Médard-sur-Ille

CONVOCATION
aux membres du
Conseil Municipal

Conseil municipal

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la salle J.J FONTAINE le :

Mercredi 10 mai 2023 à 20h00

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veillez agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A St Médard s/Ille, le 05/05/2023

Le Maire,

Noël BOURNONVILLE

Ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT	3
2. FINANCES : COMPTES ADMINISTRATIFS 2022	3
3. FONCIER : CESSION ET PARTICIPATION PROJET NEOTOA.....	8
4. NOM DE L'ECOLE COMMUNALE	9
5. FGDON : INDEMNITE PIEGEAGE 2023	10
6. PROGRAMME DE VOIRIE 2023	10

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Il sera proposé au conseil municipal d'approuver le compte rendu du conseil municipal du 12 avril 2023.

Pièce jointe : Compte rendu

2. FINANCES : COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Présentation : Gérard PASEK

Le conseil municipal a délibéré, le 08 mars dernier, et a approuvé, à l'unanimité, les comptes administratifs 2022.

Cependant, cette délibération est intervenue avant la validation des comptes de gestion 2022.

Or, l'assemblée délibérante ne peut valablement délibérer sur les comptes administratifs sans disposer des comptes de gestion correspondants.

Aussi, la délibération approuvant les comptes administratifs n'est pas recevable.

Le conseil municipal sera invité à délibérer une nouvelle fois sur les comptes administratifs 2022.

BUDGET COMMUNE

Compte	Dépenses de fonctionnement	2022	CA 2022
11	Charges à caractère général	245 673.00 €	225 769.81 €
12	Charges de personnel	553 833.20 €	548 551.06 €
14	Atténuations de produits	315.00 €	162.00 €
22	Dépenses imprévues	3 702.02 €	0.00 €
023	Virement à la section d'investissement	286 841.14 €	0.00 €
42	Opérations d'ordre de transfert	14 063.80 €	35 222.80 €
65	Autres charges de gestion courante	79 345.88 €	77 293.78 €
66	Charges financières	18 394.80 €	17 333.15 €
68	Dotations aux amortissements provisions	0.00 €	0.00 €
	Total dépenses	1 202 168.84 €	904 332.60 €

Compte	Recettes de fonctionnement	2022	CA 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	35 000.00 €	35 000.00 €
13	Atténuations des charges	37 000.00 €	28 348.11 €
70	Produits des services	89 570.00 €	109 591.60 €
73	Impôts et taxes	553 451.80 €	571 609.00 €
74	Dotations et participations	297 450.00 €	345 383.12 €
75	Autres produits de gestion courante	187 178.89 €	237 976.86 €
76	Produits financiers	2 518.15 €	1 292.12 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €	30 166.82 €
	Total recettes	1 202 168.84 €	1 359 367.63 €

Résultat de fonctionnement cumulé à affecter : 455 035.03€

BUDGET COMMUNE

Compte	Dépenses d'investissement	2022	CA 2022
020	Dépenses imprévues	8 909.59 €	- €
20	Immobilisations incorporelles	13 700.00 €	7 869.60 €
21	Immobilisations corporelles	258 071.21 €	7 598.05 €
23	Immobilisations en cours	129 807.27 €	87 519.47 €
16	Emprunts et dettes assimilées	121 367.60 €	112 534.25 €
13	Subventions d'investissement	40 000.00 €	- €
41	Opérations patrimoniales	135 042.46 €	135 042.46 €
1	Solde d'exéc. de la section d'invest. reporté	- €	- €
	Total des dépenses d'investissement	706 898.13 €	350 563.83 €

Compte	Recettes d'investissement	2022	CA 2022
1	Solde reporté	48 438.32 €	48 438.32 €
021	Virt de la section de fonctionnement	286 841.14 €	- €
40	Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	14 063.80 €	35 222.80 €
41	Opérations patrimoniales	135 042.46 €	135 042.46 €
10	Dotations, fonds divers (dont affectation du résultat)	207 261.95 €	216 990.01 €
13	Subventions d'investissement	3 000.00 €	4 036.00 €
27	Autres Immobilisations financières	12 250.46 €	44 851.91 €
	Total des recettes d'investissement de l'exercice	658 459.81 €	436 143.18 €
	Total des recettes d'investissement	706 898.13 €	484 581.50 €
	Affectation du résultat de fonctionnement (1068)	173 470.76 €	173 470.76 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	- €	134 017.67 €

Résultat de la section d'investissement à reporter : 134 017.67€

BUDGET ASSAINISSEMENT

	BP 2022	CA 2022
Dépenses de fonctionnement	38 317.09 €	36 463.96 €
011 Charges à caractère général	6 120.00 €	5 974.33 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	10 112.18 €	10 112.18 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	18 934.22 €	18 934.22 €
66 Charges financières	1 443.23 €	1 443.23 €
023 Virement à la section d'investissement	1 707.46 €	

Recettes de fonctionnement	38 317.09 €	46 110.85 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 317.09 €	3 317.09 €
70 Vente de produits fabriqués, prestations de services	35 000.00 €	39 886.72 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	963.34 €
77 Produits exceptionnels	- €	1 943.70 €
	- €	9 646.89 €

Résultat de fonctionnement cumulé à affecter: 9 646.89€

BUDGET ASSAINISSEMENT

	BP 2022	CA 2022
Dépenses d'investissement	91 515.97 €	34 711.82 €
16 Emprunts et dettes assimilées	15 746.06 €	15 746.06 €
20 Immobilisations Incorporelles	49 640.68 €	5 556.67 €
23 Immobilisations en cours	22 812.14 €	10 092.00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 317.09 €	3 317.09 €
Recettes d'investissement	91 515.97 €	53 662.40 €
10 Apports Dotations et réserves	21 385.51 €	20 422.17 €
040 Opérations d'ordre entre section	18 934.22 €	18 934.22 €
13 Subventions investissement	48 073.60 €	12 890.83 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement re	1 415.18 €	1 415.18 €
021 Virement de la section de fonctionnement	1 707.46 €	
	- €	18 950.58 €

Résultat de fonctionnement cumulé : 18 950.58€

BUDGET LOTISSEMENT

	BP 2022	CA 2022
Dépenses de fonctionnement	364 563.32 €	253 186.20 €
002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	- €	- €
011 Charges à caractère général	3 999.70 €	900.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	398.67 €	398.67 €
022 Dépenses imprévues		
66 Charges financières	1 228.84 €	
67 Charges exceptionnelles	- €	- €
65 Autres charges de gestion courante	223 853.89 €	220 967.22 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	133 853.38 €	30 920.31 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 228.84 €	
023 Virement à la section d'investissement	- €	

	BP 2022	CA 2022
Recettes de fonctionnement	364 563.32 €	253 186.20 €
002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	217 822.20 €	217 822.20 €
70 Produits des services du domaine et ventes diverses	36 960.70 €	35 364.00 €
75 Autre produits de gestion courante	- €	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	108 551.58 €	
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 228.84 €	
77 Produits exceptionnels	- €	

BUDGET LOTISSEMENT

	BP 2022	CA 2022
Dépenses d'investissement	229 065.25 €	38 066.09 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	108 551.58 €	- €
13 Subventions d'investissement	76 980.94 €	- €
16 Emprunts et dettes assimilées	43 532.73 €	38 066.09 €

	BP 2022	CA 2022
Recettes d'investissement	229 065.25 €	38 066.09 €
13 Subventions d'investissement	88 066.09 €	- €
16 Emprunts et dettes assimilées	- €	
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	133 853.38 €	30 920.31 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 145.78 €	7 145.78 €
021 Virement de la section de fonctionnement	- €	

Budget clôturé au 31/12/2022 par la délibération n° 2022-82.

BUDGET ZAC

	BP 2022	CA 2022
Dépenses de fonctionnement	100 840.97 €	100 840.97 €
011 Charges à caractère général	63 887.16 €	63 887.16 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	598.01 €	598.01 €
042 Opération d'amortissement	29 873.90 €	29 873.90 €
043 Opération d'ordre à l'interieur de la section		
002 Déficit de fonctionnement reporté	6 481.90 €	6 481.90 €

Recettes de fonctionnement	100 840.97 €	93 761.06 €
70-Produits de service	7 079.91 €	- €
75-Autre Produits de gestion courante		- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	93 761.06 €	93 761.06 €
043 Opération d'ordre à l'interieur de la section		
	- €	- 7 079.91 €

BUDGET ZAC

	BP 2022	CA 2022
Dépenses d'investissement	179 450.59 €	179 450.59 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	93 761.06 €	93 761.06 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	85 689.53 €	85 689.53 €

Recettes d'investissement	179 450.59 €	93 761.06 €
16 Emprunts et dettes assimilées	85 689.53 €	- €
040 Opération d'ordre de transfert entre section	29 873.90 €	37 002.06 €
20 - Immobilisation corporelles	7 128.16 €	- €
23 Immobilisation en cours	56 759.00 €	56 759.00 €
		- 85 689.53 €

BUDGET SPIC

	BP 2022	CA 2022
Dépenses de fonctionnement	12 625.93 €	9 645.12 €
011 Charges à caractère général	2 396.94 €	443.42 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 395.36 €	1 395.36 €
66 Charges financières	1 289.31 €	1 289.31 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	6 517.03 €	6 517.03 €
023 Virement à la section d'investissement	1 027.29 €	- €

Recettes de fonctionnement	12 625.93 €	12 625.93 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	7 165.87 €	7 165.87 €
70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	5 460.06 €	5 460.06 €
	- €	2 980.81 €

BUDGET SPIC

	BP 2022	CA 2022
Dépenses d'investissement	10 075.22 €	6 785.82 €
16 Emprunts et dettes assimilées	6 785.82 €	6 785.82 €
21 Immobilisations corporelles	3 289.40 €	- €

Recettes d'investissement	10 075.22 €	9 047.93 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 530.90 €	2 530.90 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	6 517.03 €	6 517.03 €
021 Virement de la section de fonctionnement	1 027.29 €	- €
	- €	2 262.11 €

3. FONCIER : CESSION ET PARTICIPATION PROJET NEOTOA

Présentation : Noël BOURNONVILLE

La commune porte un projet de revitalisation de centre bourg visant la construction de logements et cellules commerciales. Afin de concrétiser cet aménagement la commune s'est rapprochée de NEOTOA qui se chargera de l'opération. La première esquisse prévoit la réalisation de 2 maisons type 3 avec garages et 5 logements intermédiaires Type 2 et Type 3 ainsi que 200m² de cellule commerciale. Cette construction doit voir le jour en lieu et place d'une dent creuse située entre la rue de Brou et la rue des Ecoles, face au parking de l'épicerie, représentant 1092m².

Ce projet a nécessité l'acquisition d'emprises foncières. Pour l'acquisition et le portage de ces emprises, la commune de Saint-Médard-sur-Ille a décidé de faire appel à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne), par le biais d'une convention opérationnelle d'action foncière signée le 11 juillet 2017.

Afin que le constructeur puisse y réaliser le projet évoqué ci-dessus ces parcelles doivent être cédées à NEOTOA. Dans le but de réduire les frais notariés, il est proposé que l'EPFB cède directement à NEOTOA cette réserve foncière estimée à 55 408.49€ HT.

NEOTOA apporte une contribution dans cette opération en participant à hauteur de 15 000€. Il est proposé que la commune participe financièrement à cette opération, en versant la différence soit : 40 408.49€.

Le conseil municipal sera invité à délibérer sur la cession des parcelles AB 529, 526, 522, 523, portées par l'EPFB, à NEOTOA.

Le conseil municipal sera invité à délibérer sur la cession par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, des biens ci-dessus désignés, au prix de 15 000,00 EUR HT, TVA en sus le cas échéant à NEOTOA.

Le conseil municipal sera invité à délibérer sur le versement par la commune de Saint-Médard-sur-Ille à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne d'une subvention complément de prix d'un montant de 40 408,49 EUR HT, TVA en sus le cas échéant, destinée à compenser la différence entre le prix de cession à l'acquéreur et le prix de revient, pour soutenir l'acquéreur dans la réalisation de son projet,

Le conseil municipal sera invité à délibérer sur l'autorisation donnée à M Le Maire à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4. NOM DE L'ECOLE COMMUNALE

Présentation : Karine GUIBAUDET

La dénomination ou le changement de dénomination des établissements publics locaux d'enseignement est de la compétence de la collectivité territoriale de rattachement (article L421-24 du code de l'éducation).

Cependant, afin de permettre au plus grand nombre de s'exprimer, des boîtes à propositions ont été mises à disposition des habitants. Le dépouillement a été réalisé. Dix noms ont ainsi été retenus par la commission scolaire avec la présence de parents délégués.

Ces dix noms ont été proposés par les élus aux parents d'élèves afin de retenir cinq noms :

- Florence ARTHAUD,
- Malala (YOUSAFZAI),
- Les enfants de l'écluse,
- Marie CURIE,
- L'Hermine.

Afin de finaliser la dénomination de l'école la procédure suivante a été validée par le conseil municipal par sa délibération n°2023-13 :

-Ces 5 noms seront étudiés en classe avec les enseignants,

-Un scrutin sera organisé en mairie, encadré par les élus, les seniors et le CMJ, où les élèves seront invités à élire le nom de l'école,

-Délibération du conseil municipal statuant sur le nom de l'école.

Le scrutin s'est déroulé le vendredi 14 avril 2023 en salle du conseil municipal.

Le résultat du vote est le suivant :

Votants inscrits : 105

Votant : 63

- Florence ARTHAUD : 3 voix
- Malala (YOUSAFZAI) : 16 voix
- Les enfants de l'écluse : 7 voix
- Marie CURIE : 13 voix
- L'Hermine : 24 voix

Le nom de L'Hermine a remporté le suffrage des enfants.

Le conseil municipal sera invité à délibérer sur le choix du nom de l'école.

5. FGDON : INDEMNITE PIEGEAGE 2023

Présentation : Noël BOURNONVILLE

La commune a reçu par courrier en date du 27 avril 2023 une demande d'indemnisation des frais de route et de munitions des membres du FGDON pour le piégeage de ragondins au titre de l'année 2022.

Ce courrier fait état des résultats de l'année, soit 137 ragondins piégés (le double par rapport à 2021) et du montant de l'indemnisation (300.00€).

Le conseil municipal sera invité à délibérer sur l'attribution de cette indemnisation.

Pièce-jointe : Courrier de demande

6. PROGRAMME DE VOIRIE 2023

Dans le cadre de sa politique de voirie, la municipalité souhaite poursuivre les travaux de rénovation des voies communales. Le programme de l'année 2023 prévoit la remise en état de la route située au lieu-dit La Chambraie par la pose d'un enrobé à froid. Dans cette optique des demandes de devis ont été réalisées.

Considérant le temps nécessaire à l'obtention de ces devis et les délais d'intervention de ces propositions, les devis seront présentés au conseil municipal sans passer par la commission voirie.

Le conseil municipal sera invité à délibérer sur le choix du prestataire retenu et autoriser M Le Maire à signer ce devis.

Pièce-jointe : Devis

INFORMATIONS DIVERSES

DEVIS SIGNES :

- Entreprise : Récré Action
Objet : Aménagement aire de jeu école maternelle
Montant : 5 380.70€ TTC

- Entreprise : SAS PEPINIÈRE JEAN HUCHET
Objet : Plantes et fleurs
Montant : 545.70€ TTC

- Entreprise : OUEST TP
Objet : Branchement assainissement collectif – Le moulin
Montant : 7188.00€ TTC

- Entreprise : OUEST TP
Objet : Branchement assainissement collectif – La Ratulais *2
Montant : 7128.00€ TTC * 2

- Entreprise : HORIZON
Objet : Signalisation routière
Montant : 2159.96€TTC

- Entreprise : RM MOTOCULTURE
Objet : Remise en état, et révision complète du tracteur Kubota
Montant : 2930.41€TTC